

Comité départemental de la Charente

Sport boules Lyonnaises

<p>COMPTE-RENDU de la réunion des présidents des A.S. de la Charente Lundi 15 septembre 2008</p>
--

20 heures 15 , salle de réunion du siège rue Fontchaudière à Angoulême .

Présents : S.LACROIX (A.B.A) - H.B.RASTAU (A.S.VERRIERS) - F.FLEURANCEAU (CBCognac) – D.GILLET (Barbezieux) – CL.BONNIN (Châteauneuf) – G.PLINET (Gondeville) – A.GOURY (A.B.I.E) – M.BLAINEAU (Mansle) – P.PAMPLIQLIONNE (Chasseneuil) – C.FAUCONNIER (ESBM/CH)
A.MONTICO – J.P.LICHTLIN – J.PLINET (C.B.Charente)

Excusé : A ;MEURAILLON (Barbezieux)

Absent : A.GENERAUX (Soyaux)

Josette PLINET remercie les président et membres présents puis donne l'ordre du jour
Elle demande l'approbation du compte-rendu de la réunion du vendredi 18 avril 2008 aucune
remarque : approuvé

SAISON 2008/2009 :

Alain MONTICO donne une précision sur la catégorisation par rapport au fichier qui avait été envoyé aux A.S fin juin début juillet . A savoir les joueurs Patrick FONTENAUD et Daniel GILLET redescendent en 4^{ème} division pour la prochaine saison . Une mauvaise coordination avait été faite , par contre l'effectif 3^{ème} division est maintenant de 40 licenciés au lieu de 42

Nous respectons largement le % de la FFSB .

7 joueurs de division nationale dont deux doubles de 3 joueurs déclarées à la FFSB et un isolé.

Les licences sont remises au présidents

Présentation de la nouvelle licence avec un nouveau numéro qui restera inchangé selon la division et le département – toutes de la même couleur blanche –

Avec la nouvelle application BOULY , l'effectif des licences enregistré fin juin est ressorti pour 2009 . Une réflexion et hésitation pour le retour , avec le nouveau système , nous fonctionnons différemment

Le prix des licences restera inchangé pour 2009 malgré l'augmentation de 0,50 de la FFSB .

La présentation du coût des licences FFSB + l'assurance +SBM +Taxe du CBR

La licence loisir sera facturée 6 Euros (+ 1 Euro)

L'assurance , le volet portant sur l'assurance devra être remis au président après avoir été complété :
A savoir , si le licencié a une bonne assurance , il devra apposer son nom , mettre en diagonale informé et signé .

Par contre s'il veut souscrire , il devra remplir le même volet avec l'option choisie et envoyé avec le règlement à la compagnie GENERALI BOURILLE assurances .

Le calendrier sportif , présentation

Josette PLINET félicite Alain MONTICO pour la confection du calendrier avec une présentation quelque peu modifiée ,les concours sont classés par mois.

Les adresses des clubs et du comité restent inchangées , un additif sera fait après les élections .

Francis FLEURANCEAU , donne la modification de certains concours et des lieux des fédéraux depuis la réunion du mois de juin ;Tout a été fait en parfait égalité .

Dans les dossiers , une fiche pour l'inscription au championnat des AS 3^{ème} et 4^{ème} division .

Une modification sportive a été évoqué.

Les club sportif N4 , une équipe de l'ASVerriers Châteaubernard inscrite qui sera composée de joueurs de clubs voisins avec des licences de doubles appartenance (réservées pour ce genre de compétition) à savoir , ABA , CBCognac .

Alain MONTICO donne le coût des calendriers et suggère que les clubs participent en raison de 1 Euro /calendrier .

Tour de table - vote : accepté

Alain MONTICO présente et explique le nouveau fonctionnement qui sera appliqué dès le début de la saison 2008/2009

Le quota des licences qui était de 400 adultes et 40 jeunes infligeait un complément lourd a supporter pour de nombreux comités .

Un nouveau système a été voté lors du congrès de la FFSB

Une année témoin a été choisie 2005/2006 et le calcul sera basé sur l'effectif de cette saison .

Le différentiel entre 2006 et 2009 sera facturé à 6 Euros et le complément jusqu'au 400 à 17,80 €

Cette formule de calcul allège le complément qui était infligé , mais par contre le FFSB ne versera plus de participation aux frais des championnats de France quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division

La gestion BOULY va avoir un coût que nous n'avions pas jusqu'alors

Il est proposé de mettre une taxe pour chaque club au prorata des licences .Présentation du tableau avec dépenses et recettes prévisionnelles

Josette PLINET présente un plan pour la participation des quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division

Frais kilométriques 0,20/km + hébergement 2 chambres pour 2 nuits + la restauration pour le jeudi et le vendredi / par quadrette et pour 4 joueurs . Un exemple est formulé pour 2009 à Villefranche/Saône

Un tour de table est fait avec des commentaires et des réflexions pour l'ensemble des propositions : taxes sur la gestion + participation aux quadrettes

Vote : accepté

Alain MONTICO suggère que les clubs organisateurs pour les fédéraux départementaux ou régionaux reversent une taxes au CBDCharente.

Présentation d'un tableau avec les barèmes par championnat

Tour de table , plusieurs questions et réflexions . A savoir que la taxe pour les inscriptions reste inchangée 3,50 Euros / joueur dont 1 Euro pour le CBR

Vote : accepté

Josette PLINET demande aux présidents de bien respecter la réglementation pour le déroulement de leur assemblée générale et de retourner dans les délais le formulaire avec le nouveau bureau qui devra être envoyé à la sous préfecture ou préfecture et à la direction de jeunesse et sports C'EST OBLIGATOIRE .

Pour les élections du comité et les candidatures ,les présidents doivent motiver leurs licenciés(es) pour s'impliquer dans la vie active du sport boules lyonnaises en Charente .Les fiches devront être retourner à la date désignée .

Liste des clubs avec le nombre de licences 2007/2008 donnant droit au nombre de voix .

LE CONGRES samedi 08 novembre 2008 à Chasseneuil à partir de 8 heures 30 – le menu est présenté et choisi par l'ensemble des présents

Josette PLINET fait part du changement du siège du comité départemental , à savoir , que le siège est actuellement dans les locaux de l'A.B.Angoulême ce qui crée quelque fois des polémiques .
Pour être en parfaite conformité et légalité le siège du comité comme beaucoup de discipline sera à la maison des sports à Angoulême dans les locaux du CDOS de Charente.

Vote : accepté

Alain MONTICO explique et fait passer le message de la FFSB pour le plan action jeunes .Il faudrait que chaque club organise une ½ ou un journée avec des jeunes .Une réunion va être programmée pour bien expliquer l'importance de ces actions.

Francis FLEURANCEAU rappelle que les demandes d'homologations pour les concours NAT ou PROPA doivent être envoyées au CBD TROIS MOIS AVANT LA DATE DU DIT CONCOURS .
Les affiches pour les concours PROMO et LOISIRS doivent être approuvées et signées par la président du CBD ou le président de la sportive avant d'être distribuées .

Albert GOURY déplore le manque d'inscription à leurs concours .exemple : le semi-nocturne , le double du 05 octobre non complet à ce jour
Chaque président donne la date de son assemblée générale .

Questions diverses :

Dans les dossiers une fiche de vœux à remplir et à retourner

Un candidat pour le congrès 2009

Vos vœux

Il est 23 heures 30 fin de la réunion.